

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-JEAN-PORT-JOLI**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli, tenue le deuxième (2^{ième}) jour de mars 2020 à compter de 20:00 heures à la salle du conseil du Centre municipal situé au 7 Place de l'Église, à Saint-Jean-Port-Joli.

Sont présents :

Madame la conseillère :
Lyne Jacques

Messieurs les conseillers :
Jean-Pierre Lebel
Stanley Bélanger
Anthony Hallé
Pierre Bussièrès
Richard Bernier

formant quorum sous la présidence de monsieur Normand Caron, maire.

1. Ouverture de la session.

Monsieur le maire Normand Caron ouvre la session en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux contribuables présents.

69-03-2020 **2. Adoption de l'ordre du jour.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter l'ordre du jour en ajoutant le sujet suivant :

7.1 Motion de félicitations aux Alliés Montmagny-L'Islet.

L'item "Autres sujets" demeure ouvert.

70-03-2020 **3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussièrès
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020 tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

4. ADMINISTRATION :

4.1 Comptes du mois.

a) Rapport mensuel.

Le secrétaire-trésorier procède au dépôt du rapport mensuel des activités financières et des activités d'investissement du mois de février 2020.

RAPPORT MENSUEL
ACTIVITES FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT

Rapport mensuel de février 2020
Pour la période du 01 janvier au 29 février
2020

	Budget 2020	Budget révisé	Recettes/dépenses réelles au 28-02-2019	Recettes/dépenses réelles au 29-02-2020	Disponible	%
--	-------------	---------------	---	---	------------	---

Revenus

Taxes	-4 424 681	-4 424 681	-4 241 690	-4 537 347	112 666	102.55%
Paiement tenant lieu de taxes	-133 100	-133 100	0	0	-133 100	0.00%
Services rendus	-187 841	-187 841	-38 113	-18 007	-169 834	9.59%
Autres revenus	-135 200	-135 200	-19 736	-9 279	-125 921	6.86%
Transferts	-220 149	-220 149	-7 551	-16 930	-203 219	7.69%
Total revenus	-5 100 971	-5 100 971	-4 307 090	-4 581 563	-519 408	89.82%

Dépenses de fonctionnement

Admin.gén.	903 256	903 256	129 694	102 296	800 960	11.33%
Sûreté du Qbc	319 956	319 956	0	0	319 956	0.00%
Pompiers	220 463	220 463	24 148	34 683	185 780	15.73%
Sécur.civ. Autres	31 795	31 795	6 594	6 515	25 280	20.49%
Voirie	402 500	402 500	26 452	32 859	369 641	8.16%
Enlèv.de la neige	355 510	355 510	78 947	68 972	286 538	19.40%
Éclairage rues	19 450	19 450	1 460	261	19 189	1.34%
Transport collec	3 465	3 465	1 732	1 733	1 733	50.00%
Usine filtration	240 921	240 921	53 277	84 489	156 432	35.07%
Réseau aqueduc	109 445	109 445	6 121	10 455	98 990	9.55%
Usine d'épuration	94 150	94 150	32 085	8 118	86 032	8.62%
Réseau d'égout	63 155	63 155	4 752	3 169	59 986	5.02%
Matières résid.	513 530	513 530	23 662	37 807	475 723	7.36%
Autres, hygiène	6 855	6 855	104	96	6 759	1.40%
Santé - bien-être	39 560	39 560	2 872	0	39 560	0.00%
Urbanisme	166 157	166 157	2 960	5 658	160 499	3.40%
Ind.et commerce	80 638	80 638	442	28	80 610	0.03%
Tourisme	42 150	42 150	4 784	5 469	36 682	12.97%
Rénov.urbaine	0	0	1 457	0	0	0.00%
Embellissement	115 510	115 510	-204	242	115 268	0.21%
Loisir	744 676	744 676	101 211	102 307	642 369	13.74%
Culture, centre c.	261 415	261 415	50 315	60 420	200 995	23.11%
Bibliothèque	31 302	31 302	17 652	17 846	13 456	57.01%
Patrimoine	10 900	10 900	0	0	10 900	0.00%
Autres, culture	7 200	7 200	3 335	2 334	4 866	32.42%
Frais financ., int.	134 954	134 954	11 326	15 252	119 702	11.30%
Total dépenses	4 918 913	4 918 913	585 178	601 009	4 317 904	12.22%

Résultat

de l'exercice **182 058** **182 058** **3 721 912** **3 980 554** **-3 798 496** 2186.42%

Remb.capital **285 600** **285 600** **138 200** **229 300** **56 300** **80.29%**

Immobilisations **0.00%**

Affectations

Activités d'invest.	0	0	0	0	0	0.00%
Surplus non aff.	-81 423	-81 423	0	-81 423	0	0.00%
Surplus acc.aff.	-42 119	-42 119	0	0	-42 119	0.00%
Fonds de roul.	20 000	20 000	0	0	20 000	0.00%
Rés.fonc.fonds rés.			0			0.00%
	-103 542	-103 542	0	-81 423	-22 119	78.64%

Surplus (déficit)

de l'exercice	0	0	3 583 713	3 832 677		
----------------------	----------	----------	------------------	------------------	--	--

RAPPORT MENSUEL**ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'INVESTISSEMENT****Rapport mensuel de février 2020**

Pour la période du 01 janvier au 29 février

2020

	Budget 2020	Budget révisé	Recettes/ dépenses réelles au 28-02-2019	Recettes/ dépenses réelles au 29-02-2020	Disponible	%
--	----------------	------------------	---	---	------------	---

Revenus d'investissement

Taxes spéciales	0	0	0	0	0	0.00%
Quotes-parts	0	0	0	0	0	0.00%
Transfert	0	0	0	0	0	0.00%
Contr.prom.autres	0	0	0	0	0	0.00%
	0	0	0	0	0	0.00%

Dépenses d'investissement

Adm.générale			0			0.00%
Sécurité publique	21 000	21 000	20 007	23 691	-2 691	112.82%
Transport	70 000	70 000	5 522	6 050	63 950	8.64%
Hygiène du milieu	6 000	6 000	21 929	4 000	2 000	0.00%
Amén.urb.zonage	95 000	95 000	45 000	0	95 000	0.00%
Loisir & culture			0			0.00%
	192 000	192 000	92 458	33 741	158 259	17.57%

Conciliation à des fins budgétaires**Autres investissements**

Propriétés destinées à la revente	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0	0
Placements à titre d'investissement	0	0	0	0	0	0
Participation dans entrepr.municip.	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0

Financement

Financement à l.t. act. Investiss.			-2 952 800			0.00%
	0	0	-2 952 800	0	0	0.00%

Affectations

Activités fonction.	0	0	0	0	0	0
Surplus non aff.	-126 000	-126 000	-10 000	-126 000	0	100.00%
Surplus affecté	-25 000	-25 000	0	-38 560	13 560	154.24%
Fonds de roul.	-41 000	-41 000	0	0	-41 000	0
	-192 000					
		-192 000	-10 000	-164 560	-27 440	85.71%

Total sources

de financement	-192 000	-192 000	-2 962 800	-164 560	-27 440	85.71%
-----------------------	-----------------	-----------------	-------------------	-----------------	----------------	---------------

Surplus (déficit)

de l'exercice	0	0	2 870 342	130 819		
----------------------	----------	----------	------------------	----------------	--	--

71-03-2020

b) Ratification des dépenses effectuées par le secrétaire-trésorier.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de ratifier les dépenses suivantes effectuées par le secrétaire-trésorier pour le mois de février 2020 au fonds d'administration pour un montant de **279 861,73 \$**:

DÉPENSES DE FÉVRIER 2020 EFFECTUÉES PAR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

NOM	DESCRIPTION	MONTANT
SALAIRES, DÉPLACEMENTS ET REPRÉSENTATION		
Salaires	19-01-2020 au 01-02-2020	28 668.68 \$
	02-02-2020 au 15-02-2020	21 992.15 \$
Gouv. Québec	Remises de janvier 2020	26 920.26 \$
Gaumont, Alexandre	Remb. dép. et dépl. pour formation	95.93 \$
Pilote, Nicolas	Remb. dépenses et dépl.	66.69 \$
Robichaud, Pier-Jules	Remb. dép. et dépl. pour formation	98.80 \$
		<u>77 842.51 \$</u>
CONTRATS		
Agat Laboratoires ltd	Analyses d'eau	908.30 \$
Aquatech	Opér. équip. eau potable, janvier 2020	7 609.91 \$
	Opér. équip. eaux usées, janvier 2020	2 536.63 \$
	Suivi des neiges usées, janvier 2020	105.39 \$
Canadien national	Passages à niveau, janvier 2020	949.00 \$
Dubé Marianne	Conciergerie Vigie du 19-01 au 01-02-2020	384.62 \$
Dubé Marianne	Conciergerie Vigie du 02-01 au 15-02-2020	384.62 \$
Guimont, Martin	Trait. et retouche images numériques, Axe 1	1 260.00 \$
Groupe Bouffard	Récupération et traitement janvier 2020	2 073.20 \$
	Montant forfaitaire janvier 2020	3 016.06 \$
Lizotte Murielle	Conciergerie MCJ du 1er au 29 février 2020	800.00 \$
Michel Gamache & Frère inc.	Vers. final projet rue Verreault et rue Fournier	41 847.72 \$
Novicom Technologies inc.	Accès réseau cellulaire février 2020	241.04 \$
Pelletier Benoit	Entr. pistes de ski de fond domaine, 2/3	1 333.33 \$
Purolator inc.	Frais transport analyses d'eau potable et usées	144.87 \$
	Transport usine	64.09 \$
Régie gestion mat. rés.	Enfouissement et redevances, janvier 2020	8 631.99 \$
Rousseau, François	Conciergerie édifice municipal, janvier 2020	3 046.84 \$
	Conciergerie 20 ch. du Roy, janvier 2020	183.96 \$

Service Sanitaire A.Deschênes	Contrat enl.ordures et récup., janvier 2020	13 114.29 \$
	Contrat enl.ordures et récup., février 2020	13 114.29 \$
Steave Desjardins	Déneigement CM janvier 2020	402.41 \$
Tetra Tech QI inc.	Étude préliminaire trait. eau potable	796.52 \$
	Prolongement de réseau rue Caron	5 119.14 \$

108 068.22 \$

SUBVENTIONS - DONS

Amphithéâtre L'Islet-Nord inc.	Aide financière municipale fév. 2020	16 200.00 \$
	Location glace	2 800.00 \$
Club de golf Trois- Saumons inc.	Aide financière municipale 2020 1/3	8 000.00 \$
Club de soccer Les Mariniers	Aide financière municipale 2020 1/2	1 000.00 \$
COFEC	Aide financière municipale février 2/12	6 525.00 \$
Coop Saute-Mouton	Aide financière municipale fonct. 2020	2 000.00 \$
École secondaire Bon- Pasteur	Aide financière pour le bal des finissants	250.00 \$
Entraide Pascal Taché inc.	Achat 2 billets souper-bénéfice	100.00 \$
Est-Nord-Est	Aide financière municipale 2020	3 300.00 \$
Fabrique de St-Jean- Port-Joli	Aide financière, cours de musique 1/3	1 500.00 \$
	Dîner spectacle 26 avril 2020	100.00 \$
Les Amis du Port-Joli	Aide financière fonctionnement 2020	2 000.00 \$
	Aide financière projet phare	8 000.00 \$
Maison des Jeunes L'Islet-Nord	Aide financière fonctionnement 2020 1/4	3 875.00 \$

55 650.00 \$

COTISATIONS - ABONNEMENTS - QUOTES-PARTS

Croix-Rouge Canadienne	Services aux sinistrés fév.20 à janv.2021	578.00 \$
------------------------	---	-----------

578.00 \$

FORMATION - CONGRÈS

0.00 \$

HYDRO-QUÉBEC

Éclairage des rues	1 325.26 \$
Poste Normandin	
Vigie	2 606.91 \$
Épuration des eaux, rue Caron	1 080.05 \$
Épuration des eaux, étangs	2 869.86 \$
Garage	1 387.38 \$
Parc Robichaud	56.30 \$
Salle Gérard-Ouellet	1 011.76 \$
Usine	2 957.61 \$
Salle réductrice de pression	23.62 \$
Centre municipal	2 465.49 \$
32, rue Henri-Gamache	30.24 \$

15 814.48 \$

TÉLÉPHONE

Groupe NÉGOTEL	Téléphone 20-02 au 19-03-2020	588.35 \$
Télus Québec	Wifi facture 28-02-2020, cpt 5086180384	569.13 \$
	Facture du 28 février, cpte 5078015493	166.61 \$
Télus mobilité	Cellulaire garage du 28-02-2020	33.41 \$
Télus Québec	Salle G-O, facture du 28-02-2020	151.35 \$

1 508.85 \$

AUTRES

Deschênes, André	Remboursement arpentage, entente 50/50	172.47 \$
Hockey mineur L'Islet Nord	Remboursement inscriptions Hockey	20 697.95 \$
Hydro-Québec	Bris poteau électrique (Promutuel)	413.91 \$
Journal l'Attisée	Publicité février 2020	871.51 \$
Pages Jaunes	Publicité février 2020	140.92 \$
Robitaille Équipements inc.	Crédit facture 176205	-1 897.09 \$

20 399.67 \$

279 861.73 \$

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

72-03-2020

c) Présentation des comptes du mois pour approbation.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : M. Richard Bernier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accepter et de payer les comptes suivants pour un montant total de
62 822,71 \$:

COMPTES DU MOIS DE FÉVRIER 2020 POUR APPROBATION

NOM	DESCRIPTION	MONTANT
ACHATS AUTORISÉS PAR LE CONSEIL		
		<u>0.00 \$</u>

ACHATS AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

6 Tem Ti inc.	Antivirus	416.84 \$
Authentique pose-café inc.	Achat café et thé	114.24 \$
Bureautique Côte-Sud	Photocopies du 1er au 31 janvier 2020	556.45 \$
	Fournitures de bureau	132.28 \$
Jalbertech inc.	Fil pour branchement extérieur Vigie	1 540.67 \$
Kenotronix	Hébergement Linux pour site internet	126.48 \$
MRC de L'Islet	Service régional d'inspection janvier 2020	673.75 \$
Office du tourisme MRC L'Islet	Publicité guide touristique	5 685.52 \$

PG Solutions inc.	Fournitures pour comptes de taxes	466.91 \$
Service sanitaire A. Deschênes	Location conteneur	632.36 \$
Tremblay Bois Avocats	Avis légal	872.67 \$

11 218.17 \$

ACHATS AUTORISÉS POUR L'URBANISME

Journal l'Oie Blanche	Offre d'emploi horticulteur	235.70 \$
	Avis public dérogation mineure	152.92 \$
Pièces et acc. Saint-Jean	Clé pour le 20, chemin du Roy	2.06 \$

390.68 \$

ACHATS AUTORISÉS POUR LA VIE COMMUNAUTAIRE

Avantis	Matériel d'entretien	96.27 \$
Cie 9086-6112 Québec inc.	Nettoyage de nappes Vigie	129.35 \$
Jacques Caron inc.	Produits sanitaires	62.44 \$
Marchés G.S.inc.	Articles pour toilette Vigie	24.63 \$

312.69 \$

ACHATS AUTORISÉS POUR LES TRAVAUX PUBLICS

A1 Hydraulique	Réparation crémaillère SMI	583.44 \$
Air Liquide	Buse, oxygène	129.00 \$
Avantis	Matériaux divers	302.41 \$
	Fluorescents	130.89 \$
	Meule	15.26 \$
	Réparation hydraulique tracteur 2010	2 806.12 \$
Buanderie Rivière-du-Loup	Nettoyage nappes, serviettes industrielles	27.60 \$
Centre multiservices JC inc.	Filtre à air	28.14 \$
Const. Rémi Caron inc.	Portique entrée COFEC	2 919.22 \$
Exca-Vac Environnement	Répar. bris d'aqueduc ch. Du Roy/Gaspé E	6 395.49 \$
Exc. R. Chouinard & Fils inc.	Heure de pelle, bris rue des Charlots	531.76 \$
Fortin Sécurité Médic enr. Griffunrie	Protecteur auditif et nettoyeur à lentilles	77.71 \$
J.L. Desrosiers & Fils inc.	Ruban, P-Touch Brother	85.36 \$
	Pneus et roues Kenworth 2010	1 149.75 \$
	Pneu et roue avant, vis	1 475.13 \$
Jalbertech inc.	Réparation lumière de rue	80.48 \$
Les Huiles Desroches inc.	Mazout	1 347.04 \$
	Diésel	7 440.47 \$
	Diésel coloré	594.05 \$
	Essence	644.55 \$
Lord & Frères Limitée	Réparation chaufferette	238.92 \$
Pièce d'autos GGM	Filtres, essuie-glace	293.12 \$
Pièces et acc. St-Jean inc.	Revêtement plancher flottant	839.39 \$
	Adhésif, ruban	40.11 \$
	Supports, montants de tablette, tablettes	247.74 \$
	Contre-plaqué, montant, supports, tablettes	59.56 \$
	Coudes ABS, renfort coin, vis à bois, embout	44.84 \$
	Serrure, clé, penture, adaptateur	123.05 \$
Port-Joli Pièces autos	Filtre à carburant, terminaux, ampoule	113.25 \$
	Air à frein, ampoule, boyau, filtre à essence	98.16 \$
	Antigel, lave-vitre, clé, interrupteur	93.36 \$

	Balais essuie-glace	25.48 \$
	Raccords, antigel, vis, écrous, essuie-glace	302.67 \$
S-Eau-S Fuites inc.	Localisation fuite, 55 rue Langlois	1 310.72 \$
Service Routier Éric Robichaud	Pièces Kenworth	4 005.44 \$
Soudure G. & M. St-Pierre	Tuyau à eau et fer angle, Dodge Ram 2016	15.08 \$
Strongco	Essuie-glace (2)	315.59 \$
Transport Guy Hamel	Lames et supports pour charrue	1 339.46 \$
		<u>36 269.81 \$</u>

ACHATS AUTORISÉS POUR LE SERVICE INCENDIE

Griffunrie	Plastification et montage de cartes	49.36 \$
	Couvertures de dossier, étiquettes	23.12 \$
MRC de L'Islet	Confection de cartes de déploiement	42.00 \$
Municipalité de Saint-Aubert	Assistance-incendie janv.2020 (4)	1 235.35 \$
Santinel inc.	Batteries au lithium	119.00 \$
Ville de La Pocatière	Entraide du 6 janvier	115.42 \$
		<u>1 584.25 \$</u>

ACHATS AUTORISÉS POUR LES USINES DE FILTRATION ET D'ÉPURATION

Avantis	Sel à glace, poubelle	34.93 \$
	Articles pour réparation toilette	14.93 \$
Avizo Experts-conseils inc.	Réparation de l'échantillonneur	132.22 \$
Brault Maxtech inc.	Pièces pour entretien système UV	8 224.38 \$
CDTECH Calibration inc.	Répar., étalonn. et certif. détecteur ozone	172.46 \$
CWA Mécanique de procédé	Gaskets pour injection d'ozone	179.36 \$
Lévesque Solution inc.	Travaux de soudage injection d'ozone	149.47 \$
Messer Canada inc.	Oxygène et frais de location	1 909.13 \$
	Réinstallation et contrôle système trait.	
MS2 Contrôle inc.	Eaux	259.61 \$
Port-Joli Pièces autos	Huile	13.98 \$
Veolia water techn. Canada inc.	Fournitures diverses pour APA-6000	1 217.91 \$
		<u>12 308.38 \$</u>

ACHATS AUTORISÉS POUR LA BIBLIOTHÈQUE

6Tem TI inc.	Support problème informatique	206.96 \$
Cool	Abonnement revue Cool	37.88 \$
Librairie Livres en tête inc.	Achat de livres	407.77 \$
Réseau des biblio.C-N et Ch.-A.	Fournitures diverses	86.12 \$
		<u>738.73 \$</u>

TOTAL DES ACHATS: **62 822.71 \$**

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

4.2. Demands adressées au conseil.

73-03-2020

Demande d'aide financière de la Commission touristique du Port-Joli.

ATTENDU QUE la Commission touristique du Port-Joli demande à la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli **une aide financière de 5 000 \$** afin d'exploiter le théâtre et le resto pour des spectacles de musique dans les moments moins achalandés de la saison estivale;

ATTENDU QUE ce montant servira à offrir des **spectacles de qualité** pour les gens de la région;

ATTENDU QU'il est entendu que l'ajout de ces spectacles ne doit pas nuire aux autres salles de spectacles et aux bars;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier

APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser un montant de **3 000 \$** à la Commission touristique du Port-Joli.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

74-03-2020

Bourse de la relève en sculpture.

ATTENDU QUE la Maison des métiers d'art de Québec sollicite l'appui financier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli pour un montant de **1 000 \$**;

ATTENDU QUE ce montant vise à remettre une bourse à la relève et sera remise à un finissant(e) au DEC-Techniques de métiers d'art et tout spécialement pour la sculpture;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques

APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser un montant de **1 000 \$** à titre de partenaire Or pour une bourse remise à un finissant(e) au DEC-Techniques de métiers d'art de la Maison des métiers d'art de Québec. Un représentant du conseil municipal sera sur place pour la remise de cette bourse.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

75-03-2020

Demande pour le rassemblement des familles Chouinard d'Amérique.

(Monsieur Stanley Bélanger se retire de cette discussion)

ATTENDU QUE l'assemblée annuelle de l'Association des familles Chouinard (40^e anniversaire ACAN) aura lieu à Saint-Jean-Port-Joli le 20 juin prochain à la Vigie;

ATTENDU QUE l'association sollicite une commandite de la part de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières
ET RÉSOLU MAJORITAIREMENT

que la municipalité verse un montant de **200 \$** pour le 40^e anniversaire de fondation de l'ACAN à titre de commandite pour cet événement.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphane Lord, secrétaire-trésorier

76-03-2020

Demande de Est-Nord-Est, résidence d'artistes à la Commission municipale du Québec.

ATTENDU QUE Est-Nord-Est, résidence d'artistes soumettait à la Commission municipale du Québec une demande de reconnaissance aux fins d'exemption de toute taxe foncière le 28 janvier dernier;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 243.23 de la Loi sur la fiscalité municipale, la CMQ doit consulter la municipalité pour connaître son opinion à l'égard de cette demande;

ATTENDU QUE cette demande vise l'immeuble situé au 335 avenue de Gaspé Ouest et que Est-Nord-Est, résidence d'artistes est le seul utilisateur;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli n'a pas d'opinion défavorable concernant cette demande;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli ne s'objecte pas à cette demande de reconnaissance aux fins d'exemption de toute taxe foncière pour le compte de Est-Nord-Est, résidence d'artistes et que si la Commission municipale du Québec estime qu'il est nécessaire de tenir une audience pour rendre sa décision, la municipalité ne souhaite pas être présente.

77-03-2020

Demande de partenariat pour une étude de caractérisation de la qualité de l'eau du lac Trois-Saumons.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aubert entend mandater des experts afin d'amasser des données précises menant à la caractérisation de la qualité de l'eau du lac ainsi que l'analyse de ces données par le biais d'une étude pour un montant **d'environ 50 000 \$**;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aubert invite la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli à partager les coûts de cette étude de caractérisation de la qualité de l'eau du lac Trois-Saumons pour **un montant de 20 000 \$**;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aubert considère qu'il est essentiel de préserver la qualité de l'eau du lac Trois-Saumons en s'assurant de poser des gestes concrets et prendre des initiatives visant à protéger ce plan d'eau;

ATTENDU QUE les projets initiés afin de limiter les effets négatifs de certaines activités anthropiques autour du lac passent par les actions suivantes:

- nouvelle réglementation d'urbanisme
- programme de régénération des rives
- mise en conformité des installations septiques
- contrôle des eaux de surface provenant du bassin versant du lac
- limitation de la quantité des sels de déglacage sur le Chemin du Tour du Lac Trois-Saumons.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli est bien consciente qu'une partie de l'eau potable consommée provient du lac Trois-Saumons et que jusqu'à maintenant, la qualité de l'eau brute entrant à l'usine de filtration n'est pas problématique sauf en période de fonte des neiges;

ATTENDU QUE la firme ASISTO a déposé un rapport d'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau pour le prélèvement d'eau de surface dans les aires immédiates et intermédiaires au mois de février dernier avec **certaines recommandations visant à protéger la prise d'eau potable sur la rivière Trois-Saumons**;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli n'entend pas participer financièrement à cette étude de caractérisation de l'eau du lac étant donné que celle-ci n'est pas obligatoire.

Que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli préfère que soient privilégiées les recommandations contenues dans le rapport d'analyse de vulnérabilité des sources d'eau pour le prélèvement d'eau de surface dans les aires immédiates et intermédiaires, notamment au niveau d'un relevé sanitaire permettant de cibler les installations septiques moins performantes.

Que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli préfère que soient privilégiées les recommandations contenues dans l'analyse de vulnérabilité des sources d'eau pour le prélèvement d'eau de surface dans les aires immédiates et intermédiaires, notamment au niveau d'un inventaire des activités anthropiques et d'une réglementation.

78-03-2020

Demande du Club Quad l'Oie Blanche.

ATTENDU QUE l'automne dernier, le Club Quad l'Oie Blanche demandait à la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli de pouvoir circuler dans la route à Marichon ainsi que sur une partie du 2^e rang Ouest durant la saison hivernale;

ATTENDU QUE la municipalité demandait au Club de fournir un sondage dans lequel l'avis des propriétaires est connu pour chacun des tronçons empruntés;

ATTENDU QUE le sondage donne les résultats suivants:

En accord :	8 (35 %)
En désaccord :	10 (43 %)
Indécis ou n'ayant pas répondu :	5 (22 %)

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger
ET RÉSOLU MAJORITAIREMENT À 5 CONTRE 1

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli n'entend pas donner accès à la circulation de VTT dans la route à Marichon ainsi que sur une portion du 2^e rang ouest. Cependant, la municipalité encourage le Club Quad L'Oie Blanche à maintenir l'entretien des pistes existantes pour leurs membres.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU

d'envoyer une copie de cette résolution à la Sûreté du Québec.

79-03-2020

Demande d'aide financière de Dépano-Meubles.

ATTENDU QUE Dépano-Meubles recueille et revend à prix modique divers articles et meubles en offrant une deuxième vie utile à ces objets depuis 2008;

ATTENDU QUE les activités de Dépano-Meubles permettent de réduire le volume de matières résiduelles dans la région depuis toutes ces années;

ATTENDU QUE Dépano-Meubles doit maintenant quitter son local, offert à titre gratuit, à la fin du mois d'avril prochain;

ATTENDU QU'un autre local bien situé à Saint-Jean-Port-Joli permettrait à Dépano-Meubles de garder un emplacement stratégique dans la région;

ATTENDU QUE Dépano-Meubles demande un montant de 5 000 \$ à la municipalité pour aider au paiement du nouveau loyer pour la prochaine année;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser un montant de 2 500 \$ à Dépano-Meubles pour leur projet de relocalisation au printemps 2020.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

4.3 Correspondance.

Le secrétaire-trésorier dépose la correspondance suivante :

Procès-verbaux

MRC de L'Islet

Session régulière du 13 janvier 2020.

Invitations

Autres

Monsieur Yves Lacasse courtier
PMT Roy

Avis de départ à la retraite.

Jocelyne Ouellet, adjointe adm.
bureau de la député Marie-Ève
Proulx

Confirmation de visite de monsieur
Antoine Massé à leur bureau.

Prix Monique-Miville-Deschênes

Remerciement contribution pour le
prix de la Culture 2019-20.

Cabinet du ministre Christian Dubé

Accusé réception de la résolution 67-
02-2020 (horaire de faction).

80-03-2020 4.4 Achat regroupé en 2020 pour le service incendie.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli doit procéder à l'achat ou à la vérification de certains équipements reliés au service incendie dans le cadre de son Plan de mise en œuvre en sécurité incendie;

ATTENDU la possibilité de regrouper les municipalités dans le but d'uniformiser la demande de soumissions en plus de permettre la réalisation d'importantes économies d'échelle pour les municipalités participantes;

ATTENDU QU'une des démarches à faire avant de procéder à l'évaluation ou à l'achat de ces équipements est de demander des soumissions;

ATTENDU QUE la MRC de L'Islet a mis en place, dans le cadre de son Plan de mise en œuvre en sécurité incendie, une structure d'achats en groupe afin de procéder aux dites demandes de soumissions pour les municipalités de son territoire;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR :

M. Jean-Pierre Lebel

APPUYÉ PAR :

M. Pierre Bussières

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'autoriser la MRC de L'Islet à procéder pour et au nom de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli à une demande de soumissions auprès des fournisseurs de services potentiels dans le but d'acheter ou d'évaluer certains équipements reliés au service incendie selon la liste des besoins de la municipalité fournie à la MRC de L'Islet, et ce, avant le 19 juin 2020 à défaut de quoi, la municipalité se retirera de la structure d'achats en groupe.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

81-03-2020 **4.5 Adoption du budget 2020 de l'ORH de L'Islet.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter les prévisions budgétaires 2020 de l'ORH de L'Islet et de verser un montant de **7 746 \$** comme contribution au déficit de fonctionnement pour **l'ensemble immobilier 02694** (rue Perreault) et un montant de **17 003 \$** pour **l'ensemble immobilier 01663** (rue Jacques-Chouinard).

De plus, la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli s'engage à assumer sa quote-part des investissements effectués dans le cadre des travaux de remplacement, d'amélioration et de modernisation capitalisés (RAM-C) et, plus particulièrement, son financement en capital et intérêts de l'ensemble des sommes octroyées à même le Plan québécois des infrastructures.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

82-03-2020 **4.6 Modification du panneau électrique à la Vigie.**

ATTENDU QUE la Vigie constitue l'un des deux (2) centres de services aux personnes sinistrées et d'hébergement temporaire en cas de sinistre majeure;

ATTENDU QUE le panneau électrique principal de la Vigie doit être modifié de façon à pouvoir brancher la génératrice d'urgence acquise avec l'aide financière du ministère de la Sécurité publique reçue à l'automne 2019;

ATTENDU QUE les modifications effectuées visent principalement à permettre l'installation de la nouvelle génératrice pour alimenter le bâtiment ainsi que la station de pompage;

ATTENDU QUE des demandes de prix ont été adressées aux entrepreneurs électriciens suivants :

Jalbertech	10 573,30 \$ + taxes
Cytech Corbin	16 831,45 \$ + taxes

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de mandater l'entrepreneur électricien Jalbertech pour la modification du panneau électrique principal de la Vigie pour un montant de **10 573,30 \$** plus taxes. Les travaux seront effectués avant le printemps prochain.

Ce montant sera payé à même le surplus accumulé affecté à la Vigie.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

83-03-2020 4.7 **Appel d'offres pour le réaménagement de l'intersection des routes 132 et 204.**

ATTENDU QUE les plans et devis techniques pour ce projet ont été complétés par le Groupe DDM tel que mandaté dans la résolution 129-04-18;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli a signé une entente de collaboration avec le ministère des Transports sur ce projet le 24 octobre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli désire aller en appel d'offres public afin que les travaux soient réalisés avant le 19 juin 2020;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'aller en appel d'offres public sur le SE@O pour le réaménagement de l'intersection des routes 132 et 204.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU

de mandater le Groupe conseil CHG inc. pour la confection du devis final servant pour l'appel d'offres public, la surveillance des travaux ainsi que la gestion des autorisations de paiements auprès du ministère des Transports pour un montant de **17 500 \$** plus les taxes applicables.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

84-03-2020 4.8 **Ajustement de la subvention municipale de la COFEC.**

ATTENDU QUE la municipalité avait retranché un montant de 8 000 \$ à la subvention globale de la COFEC pour 2020 étant donné que la Fête Nationale ne sera plus organisée par la COFEC;

ATTENDU QUE le montant retranché aurait dû être de 5 000 \$;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser un montant additionnel de **3 000 \$** à la COFEC en juin prochain.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

85-03-2020 4.9 **Avis de motion visant l'adoption d'un règlement décrétant l'achat d'un camion de déneigement ainsi qu'un emprunt n'excédant pas 329 136 \$ remboursable sur une période de quinze (15) ans.**

Monsieur Jean-Pierre Lebel donne avis de motion qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire du conseil un projet de règlement décrétant l'achat d'un camion de déneigement ainsi qu'un emprunt n'excédant pas 329 136 \$ remboursable sur une période de quinze (15) ans.

4.10 **Présentation d'un projet de règlement décrétant l'achat d'un camion de déneigement ainsi qu'un emprunt n'excédant pas 329 136 \$ remboursable sur une période de quinze (15) ans.**

ATTENDU QUE selon une évaluation du directeur des travaux publics de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli le coût d'un camion neuf avec équipement de déneigement est de 329 136 \$ incluant les taxes nettes et les frais de financement;

Le projet de règlement suivant est présenté et déposé par M. Jean-Pierre Lebel :

1. **OBJET**

Le conseil est autorisé à faire l'achat d'un camion avec équipements de déneigement pour un **montant total de 329 136 \$** montant incluant les taxes nettes et les frais de financement, tel qu'il appert à l'évaluation de Monsieur André Hudon, directeur des travaux publics, en date du 21 février 2020 présentée sous l'annexe "A", lequel fait partie intégrante des présentes.

2. **DÉPENSES AUTORISÉES**

Le conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas **329 136 \$** pour les fins du présent règlement, cette somme incluant l'achat du camion et des équipements de déneigement mentionné à l'article 1, les taxes nettes et les frais de financement.

3. **EMPRUNT**

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est par les présentes autorisé à emprunter une somme n'excédant pas 329 136 \$ sur une période de **quinze (15) ans**.

4. **IMPOSITION**

Pour pourvoir à une partie des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles, il est exigé et il sera prélevé chaque année durant le terme de l'emprunt de chaque propriétaire d'un immeuble imposable situé dans la municipalité **une compensation de 10 \$** pour chaque immeuble imposable dont il est propriétaire.

Pour pourvoir au solde des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles, il est imposé et il sera prélevé chaque année durant le terme de l'emprunt sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité **une taxe spéciale à un taux suffisant** d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

5. **RÉPARTITION DES DÉPENSES DANS L'ESTIMATION**

S'il advient que le montant d'une appropriation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en

rapport avec cette appropriation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toutes autres dépenses décrétées par le présent règlement et pour lesquelles l'appropriation s'avérera insuffisante.

6. APPROPRIATION DE SUBVENTIONS

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourra être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense visée à l'article 2.

7. SIGNATURE

Le maire ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier sont, par les présentes, autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires ou utiles aux fins de l'exécution des dispositions du présent règlement.

8. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

86-03-2020 **4.11 Appel d'offres pour l'achat d'un camion de déneigement.**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli possède deux (2) camions de déneigement dont l'un date de 1986;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli désire aller en appel d'offres public afin d'acheter un nouveau camion de déneigement visant à remplacer éventuellement celui datant de 1986;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Stanley Bélanger
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'aller en appel d'offres public sur le SE@O pour l'achat d'un nouveau camion de déneigement.

5 URBANISME :

5.1 Dépôt du rapport sur l'émission des permis et des certificats d'autorisation pour 2019.

Dépôt du rapport sur l'émission des permis et des certificats d'autorisation pour l'année 2019.

5.2 Dépôt du rapport sur l'inspection régionale de la MRC de L'Islet pour 2019.

Dépôt du rapport de monsieur Jessy Miller sur l'inspection, le nombre de permis émis en lien avec les installations septiques et le captage des eaux souterraines pour l'année 2019.

5.3 Consultation publique concernant la dérogation mineure pour le 16 rue de la Station.

Le conseil municipal tient une consultation publique sur la demande de dérogation mineure concernant un agrandissement au 16 rue de la Station.

87-03-2020 **5.4 Dérogation mineure concernant le 16 rue de la Station.**

ATTENDU QUE le propriétaire du 16 rue de la Station a un projet de construction visant des bâtiments d'entreposage à des fins commerciales qui sera échelonné sur deux phases de construction;

ATTENDU QUE la phase un, vise la construction d'un bâtiment sur la partie sud du terrain et que cette partie est limitrophe à l'emprise ferroviaire et que celui-ci sera implanté à 7,62 mètres de l'emprise de la voie ferrée;

ATTENDU QUE le règlement de zonage 705-13 prévoit à son article 10.10 que tout bâtiment principal doit être construit à au moins 15 mètres de l'emprise d'une voie ferrée;

ATTENDU QUE le projet respecte les marges de recul prescrites pour la zone 79-I du règlement de zonage 705-13;

ATTENDU QUE le projet ne vise pas la construction d'un bâtiment d'habitation ou même un bâtiment commercial comportant des activités humaines;

ATTENDU QUE le comité d'urbanisme recommande au conseil municipal d'accorder la demande de dérogation mineure pour permettre la construction d'un bâtiment d'entreposage à 7,62 mètres de l'emprise de la voie ferrée au lieu de 15 mètres tel que prévu à l'article 10.10 du règlement 705-13 visant le zonage sur le territoire de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

qu'avant d'accorder ou non cette dérogation mineure, le conseil municipal souhaite obtenir plus d'informations sur la nature du travail qui sera fait sur place ainsi que la nature du matériel qui sera entreposé dans ce bâtiment. La décision finale est reportée à la séance ordinaire du 6 avril prochain.

6. SERVICE INCENDIE:

6.1 Mise à jour des définitions de tâches au service incendie.

Le directeur général dépose la liste des tâches et responsabilités à jour qui sont dévolues aux officiers principalement en ce qui concerne la nomination de monsieur Richard Bourgault à titre de directeur adjoint. Monsieur Jean-Pierre Leclerc quant à lui demeure au sein du service incendie et s'occupera notamment de la santé et sécurité, cause et recherche ainsi que de l'éthique et la déontologie.

7. AUTRES SUJETS:

88-03-2020 **7.1 Motion de félicitations aux Alliés Montmagny-L'Islet.**

Les membres du conseil municipal tiennent à féliciter de façon unanime l'équipe **Les Alliés Montmagny-L'Islet** pour sa victoire au Tournoi International de hockey Pee-wee de Québec dans la catégorie inter-B le 23 février dernier.

8. Période de questions.

Le maire répond aux questions qui lui sont posées. Les sujets abordés à ce point se retrouvent en annexe du procès-verbal.

89-03-2020 9. **Clôture et levée de l'assemblée.**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de lever l'assemblée à 21:17 heures.

Normand Caron, maire

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

Je, Normand Caron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

ANNEXE

Sujets abordés lors de la période de questions :

- Circulation lors des travaux d'aménagement de l'intersection des routes 132/204 et information à diffuser aux gens au printemps prochain.
- Entretien hivernal de la route Elgin.
- Circulation de motoneiges sur la Rivière Port-Joli.